

JUIN 2022

La Gazette

N° 67

# MERENVIELLE

## Dans ce numéro

### Informations générales

- 1 Le mot du maire
- 2 Etat civil — Divers
- 3 Budget

### A Mérenvielle

- 6 La fibre
- 10 Soutien à l'Ukraine
- 11 La Grainothèque
- 12 Cérémonie du 8 mai

### Les associations

- 13 La Boule Mérenvielloise
- 15 Le 38 TSM
- 17 Kundalini Yoga
- 19 Karuna
- 21 Dance Floor
- 22 La fête de la musique

### Divers

- 23 Chouchoute
- 25 Publication de Mme Francès
- 27 Les drones
- 28 Nos amies les abeilles
- 29 La Rainette et l'escargot
- 30 Les jeux de l'été



## Allô Mairie : 05.61.86.61.64

Lundi 15h00 - 19h00  
Mardi 14h30 - 18h00  
Mercredi 15h00 - 19h00  
Vendredi 09h00 - 12h00 et 14h00-18h00  
Samedi 09h00 - 12h00 le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Samedi mois



# Le mot du maire



La coupure estivale approche et avant cette période de congés, je tenais à vous faire passer quelques messages sur les activités communales et intercommunales.

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a voté le budget 2022 de la Commune. Ce budget s'inscrit dans la continuité, le Conseil ayant sur ma proposition reconduit les taux de taxation de l'année précédente.

Ce budget prévoit bien entendu la prise en charge des moyens de **fonctionnement** nécessaires pour les services de la Commune, comme pour nos contributions aux actions menées avec d'autres collectivités. Cela concerne notamment,

- le fonctionnement des écoles de Lasserre-Pradère, gérée par le SIVOM de la Vallée de la Save, qui permet l'accueil de nos jeunes enfants de Mérenvielle,
- la crèche associative intercommunale,
- la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, à laquelle notre Commune a délégué la gestion de certaines de nos compétences.

## En **investissement**,

- la priorité sera accordée cette année à la **réfection du toit de l'atelier municipal**, qui permettra aussi l'installation d'une unité de production photovoltaïque, production destinée majoritairement à l'alimentation électrique des locaux de la Mairie.
- La **rénovation du chauffage de la salle polyvalente** est également programmée, avec l'installation une pompe à chaleur à la place de l'installation à air pulsé actuelle, qui est obsolète.

Je ne reviens pas sur les autres actions engagées par la Municipalité dans divers domaines, dont le développement suit son cours. Vous avez pu d'ailleurs constater que les boîtes à livres sont désormais en place, à disposition de celles & ceux qui souhaitent les faire vivre. J'espère qu'elles rencontreront le succès escompté auprès du plus grand nombre d'entre vous.

Je vous souhaite de profiter pleinement de la période estivale à venir, l'occasion probablement de retrouvailles en famille, ici ou ailleurs.

**Raymond ALEGRE**

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES



Alix BORDAÇAHAR SAINT-PÉ le 14 Février 2022

Armand RENAULT MORAIS le 30 Mars 2022



## MARIAGE

Lawrence CHIEDOZIE et Anne TOMASI, Le 25 Juin 2022



## DECES

Jean-Marie FOUCHEROT le 14 Février 2022

Didier DUPUY le 27 Février 2022

# DIVERS

Les habitants de Mérenvielle ont à leur disposition le Centre social de la Save, structure de la Communauté de communes "Le Grand Ouest Toulousain". Les activités proposées sont diversifiées et concernent tous les publics, des plus jeunes aux plus anciens.

Au travers de la Communauté de Communes, Mérenvielle participe également aux activités du Syndicat mixte de Bouconne, qui gère la Base de loisirs de Bouconne. Des activités diversifiées de loisirs sont ainsi accessibles dans une relative proximité.

Dans le domaine social, le conseil départemental met également à disposition un réseau d'une trentaine de **Maisons des solidarités**, positionnées de manière diffuse sur le territoire départemental. Celle qui nous concerne à Mérenvielle se situe à La Salvetat Saint-Gilles, et nous disposons d'un **point d'accueil de proximité à Léguevin**, rue d'Aquitaine. Contactez la MDS de La Salvetat-Saint-Gilles au **05 62 13 08 00** pour vérifier les jours de permanence ouverts au public à Léguevin

Le **réseau associatif local** permet également de s'investir dans des activités sportives et de loisirs notamment.

**Commune de Mérenvielle (31530)**  
**LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2022**  
**BUDGET PRIMITIF 2022**

Pour l'année 2022, les taux d'imposition communaux sont identiques à l'année 2021, soit :

- Foncier Bâti 42,40 % (Taux communal 20,50% + taux départemental 21,90%)
- Foncier Non Bâti 89,59 %,
- Rappel : depuis 2021 les communes ne votent plus les taux de la Taxe d'Habitation.

Les taux d'imposition de la Communauté de communes, Grand Ouest Toulousain (ex-CCST) sont eux aussi inchangés : TH 10,21 %, TFNB 5,40 %, CFE 34,55 %, TOM 14,39%, taux identiques à 2020.

**LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES**

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	436 121,58 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs) :	101 502,75 €
<b>TOTAL Recettes prévisionnelles :</b>	<b>537 624,33 €</b>
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	517 624,33 €
Virement à la section d'investissement :	20 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>537 624,33 €</b>

**LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022**

★ **En Dépenses :**

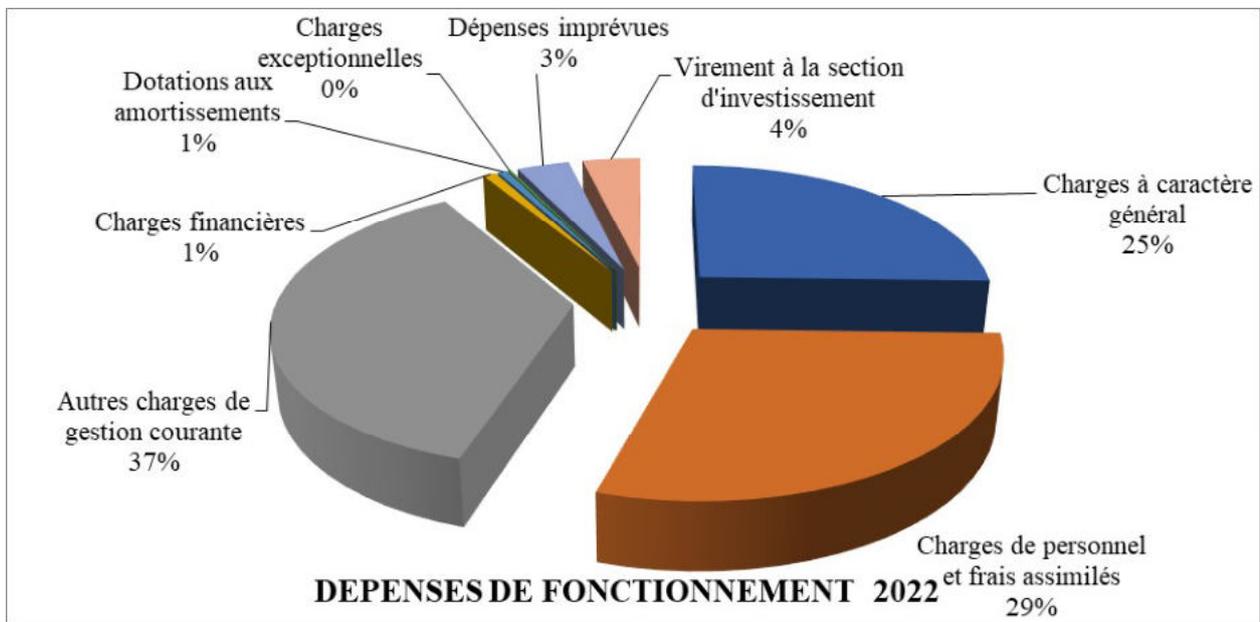
Les charges à caractère général sont en augmentation de **14 040 €**, soit +11,45 % principalement : entretien de terrains, de bâtiments, entretien de voirie, honoraires, dépenses.

Les charges de personnel sont en augmentation de **6 100 €**, soit +4 % elles prennent en compte les augmentations réglementaires du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyance afférentes.

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de **11 502 €**, soit +6,2 %. Les autres dépenses comprennent la participations au SIVOM pour 170 000 € en incluant la part communale pour le fonctionnement de la crèche, les autres organismes de regroupement.

Les autres dépenses sont les subventions aux associations (5 040 €), les indemnités d'élus (8 000 €), les intérêts des emprunts (4 800 €).

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	2022	%
Charges à caractère général	136 700,00 €	25%
Charges de personnel et frais assimilés	157 300,00 €	29%
Autres charges de gestion courante	196 740,00 €	37%
Charges financières	4 500,00 €	1%
Dotations aux amortissements	3 243,00 €	1%
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0%
Dépenses imprévues	18 141,33 €	3%
Virement à la section d'investissement	20 000,00 €	4%
<b>Total Dépenses :</b>	<b>537 624,33 €</b>	<b>100%</b>



### ★ En Recettes

Les Impôts et taxes sont en augmentation de 13 464 €.

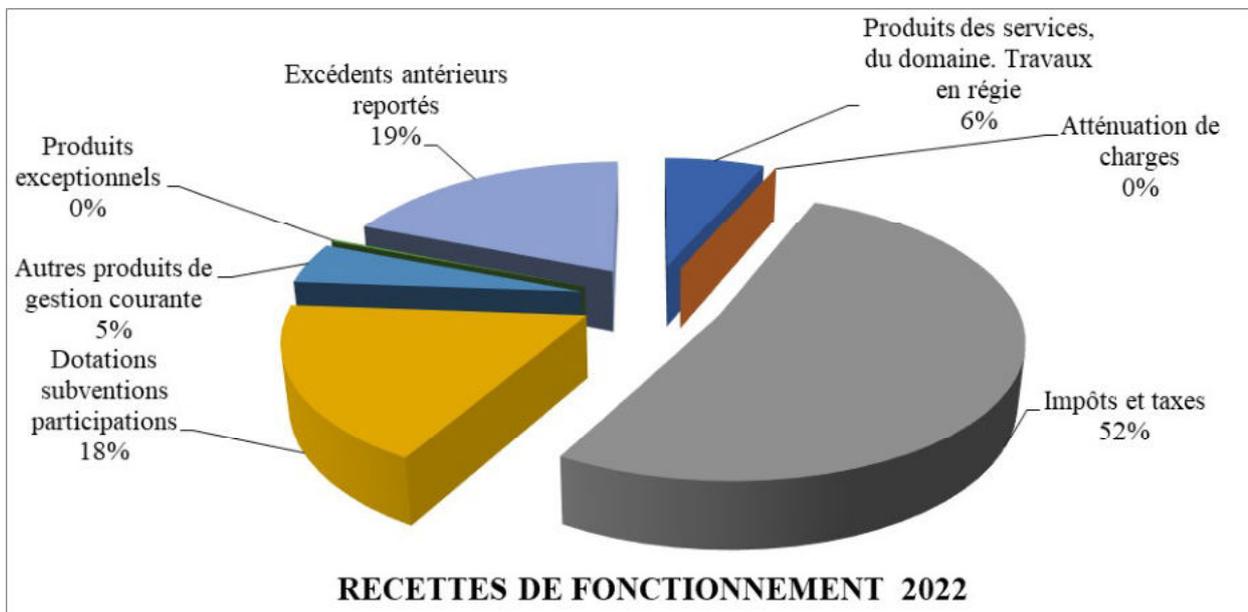
Les dotations diverses sont en augmentation de 1 836 €.

L'attribution de compensation et les participations des communes sont en diminution de 1 536 €.

Les autres produits de gestion courante sont en augmentation de 200 €.

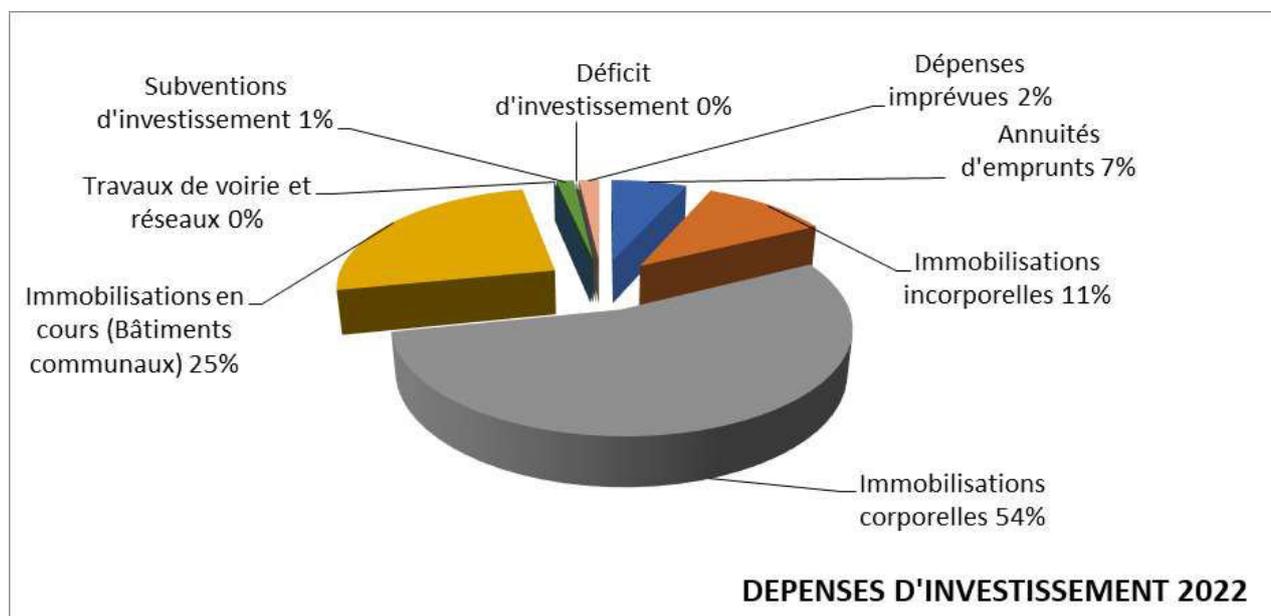
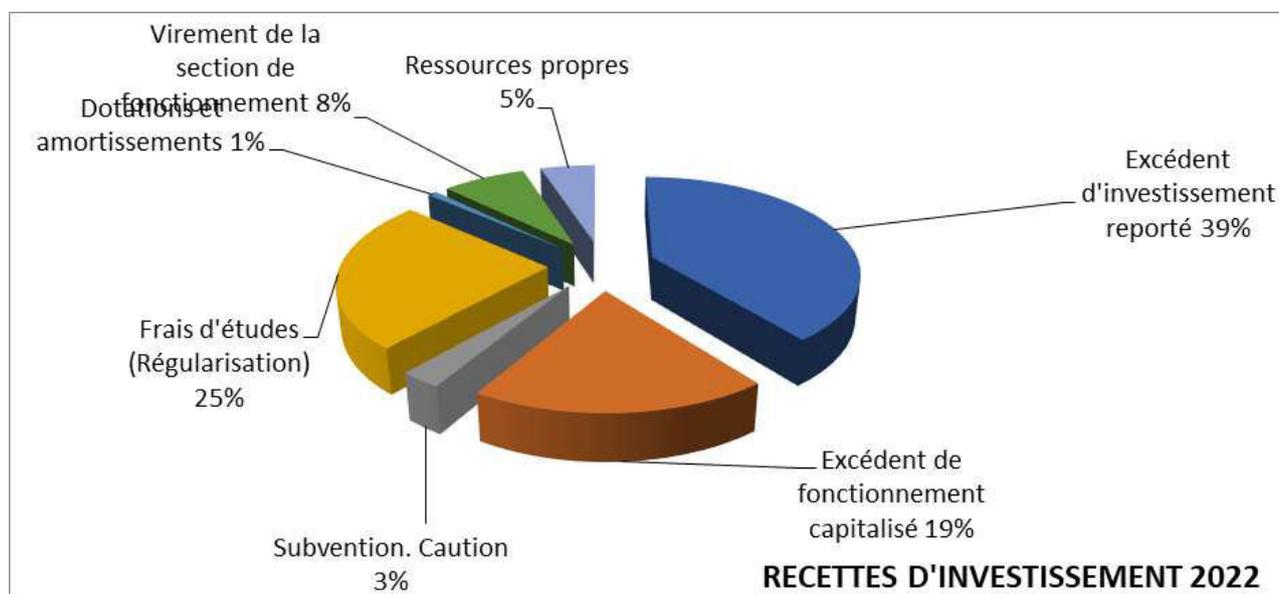
L'excédent de fonctionnement est en augmentation de 5314,78 €.

PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	2022	%
Produits des services	34 650,00 €	6 %
Atténuation de charges	0,00 €	0 %
Impôts & taxes	278 030,00 €	52 %
Dotations, subventions & participations	96 741,58 €	18 %
Autres produits de gestion courante	25 400,00 €	5 %
Produits exceptionnels	1 300 €	0 %
Excédent antérieurs reportés	101 502,75 €	19 %
<b>Total Recettes :</b>	<b>537 624,33 €</b>	<b>100%</b>



## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

LES DEPENSES		LES RECETTES	
Déficit d'investissement	0,00 €	Excédent d'investissement	102 710,52 €
Remboursement de la dette en capital	21 100,00 €	Ressources propres	13 723,96 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	28 654,72 €	Autofinancement	50 000,00 €
Immobilisations corporelles	81 254,47 €	Subventions d'investissement	6 500,00 €
Achats matériel, mobilier, informatique	6 000,00 €	Régularisation frais d'études	65 409,19 €
Travaux bâtiments communaux	65 000,00 €	Emprunts	0,00 €
Aménagement cimetière	1 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €
Achat de terrains et bâti	25 000,00 €	Amortissements	2 243,00 €
Travaux de réseaux	28 000,00 €		
Dépenses imprévues	4 577,48 €		
<b>Total</b>	<b>260 586,67 €</b>	<b>Total</b>	<b>260 586,67 €</b>



# La Fibre à Mérenvielle

La fibre optique arrive dans la commune de Mérenvielle. La commercialisation des offres Très Haut Débit sur une partie de la commune de Mérenvielle va ou a débuté. Le site <https://www.fibre31.fr/eligibilite/> vous permet de vérifier votre éligibilité à la fibre.

Certains Fournisseurs d'Accès Internet Grand Public ont commencé la présentation de leurs offres d'abonnement. Le site <https://www.fibre31.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/> liste l'ensemble des opérateurs disponibles.

La fibre optique apporte de très nombreux avantages tels qu'un débit ultra rapide, des connexions simultanées sur plusieurs supports ; tablette, TV Haute Définition, ordinateur...

La mairie vous rappelle qu'il est impératif que les lignes soient dégagées de tout encombrement. Il est précisé que ce sont réglementairement les propriétaires qui sont tenus de réaliser les travaux nécessaires pour dégager les lignes. Il appartient aux Communes de veiller à ce que le nécessaire soit fait, en se substituant si nécessaire aux propriétaires pour les réaliser, mais en facturant à ces derniers les prestations ad hoc. Une enquête de terrain est en cours pour identifier les zones à traiter. Une communication sera faite vers les propriétaires concernés.

La fiche ci-après résume les normes à respecter pour préserver ces lignes aériennes ; force et de constater qu'elles ne sont pas toujours respectées sur notre commune."

## L'ÉLAGAGE

**RESEAU TÉLÉPHONIQUE**

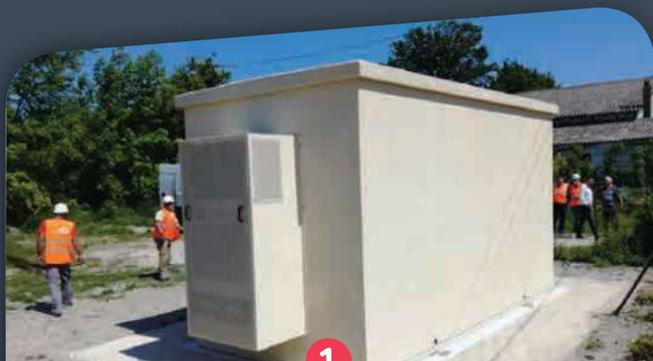
**RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION**

Trop proches des câbles, les plantations situées à proximité des réseaux aériens peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches (notamment par vent fort ou tempête) une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

Il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, privé pu public, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public : débroussaillage, coupe d'herbe, élagage ...

\* Une lettre type et une fiche technique sont à votre disposition

# Les composantes d'un réseau FTTH



1

## Noeud Raccordement Optique (NRO)

Local technique, sorte de point de concentration d'un réseau de fibre optique où sont installés les équipements des opérateurs qui leur permettent d'activer les accès de leurs abonnés. Les 51 NRO sont tous interconnectés les uns aux autres.



2

## Sous-Répartiteur Optique (SRO)

Local télécom (armoire de rue) concentrant les flux d'environ 300 à 1 000 logements ou locaux, et se situant sur la Boucle Locale Optique, entre le NRO et le PBO. Le SRO est rattaché à un unique NRO.



## Légende



NRO

— Transport



SRO

— Distribution



PBO

— Raccordement



3

### Point Branchement Optique (PBO)

Boîtier télécom qui permet le branchement final de 6 à 8 logements ou locaux. Le PBO peut être installé sur le domaine public en façade, en aérien, en sous-terrain et dans les immeubles de plus de 4 logements.

4

### Raccordement abonné

Les logements des usagers sont raccordés par les Fournisseurs d'Accès Internet qui proposent des offres Fibre. Ces FAI sont les clients de Fibre 31.



Transport

Distribution

Raccordement client

1



2



3



4

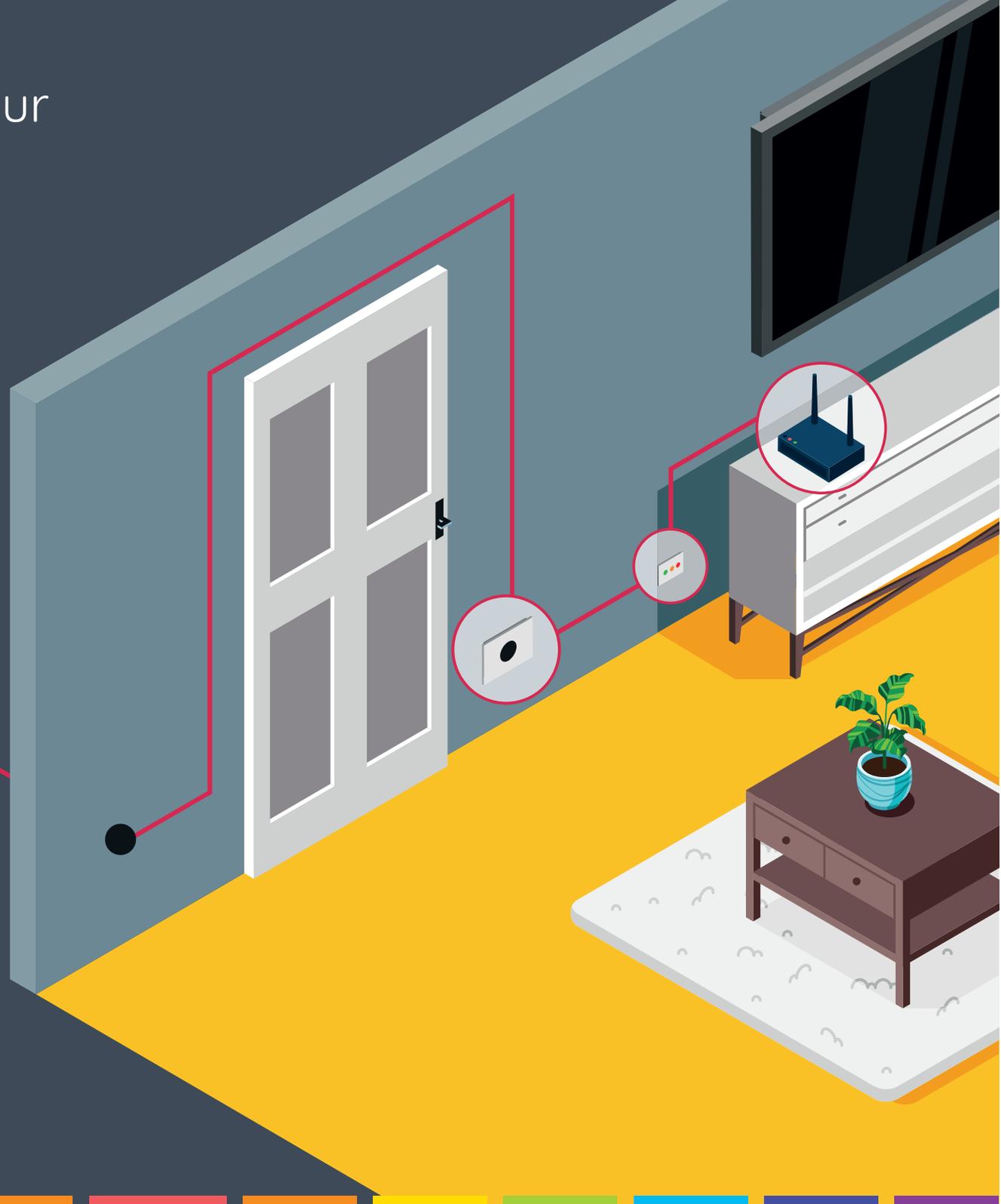


# Le raccordement à l'intérieur de votre logement :

Dans les logements non équipés de coffret de communication, le technicien en charge de votre raccordement procédera à l'installation du boîtier optique dans la pièce de vie, à proximité d'une prise électrique.

Ce boîtier se compose de deux équipements : un Dispositif de Terminaison Intérieure Optique (DTIO) et un « Optical Network Terminal » (ONT) dont le but est de convertir le signal optique en signal électrique.

Dans les logements neufs ou réhabilités, équipés de coffret de communication, le technicien procédera à l'installation de ces deux mêmes équipements dans le coffret de communication prévu à cet effet.



## Légende :



Point de Branchement Optique



Fibre Optique



Dispositif de Terminaison Optique (DTIO)



Optical Network Terminaison (ONT)



Box internet

# SOUTIEN A L'UKRAINE

## Déposez vos dons à la mairie de Merenvielle. Soyons solidaire!

L'hôpital de la ville de Lviv devient « hôpital de guerre », a communiqué à l'association [#allianceoccitanieukraine](#) ses besoins en matériels de premières urgences 🇺🇦 sont les suivantes:

- 🩹 des pansements tout usage
- 🩹 des compresses stérilisées
- 🩺 des kits de suture
- 🩺 des kits de perfusion
- 🩸 des bouteilles de Bétadine
- 🩸 des bouteilles d'eau oxygénée
- 🩸 des seringues
- 🩸 des kits de brûlure
- 🩸 des kits hémorragiques
- 🩹 des bandes extensibles
- 🩺 des couvertures de survie
- 🩺 des boîtes de sérum physiologique
- 🧼 des produits d'hygiène 🧼🪥🪄
- 🍲 **conserves alimentaires**
- 👶 **produits pour bb**
- 💧 **paques d'eau**

# ACTIVITES DE PRINTEMPS



Dimanche 20 mars, des Mérenviellois ont bravé les bourrasques hivernales pour célébrer l'arrivée du Printemps en participant aux animations préparées par Mérenvielle en Transition sur la Place de la Mairie.

Petites et grandes mains ont pu respectivement, en musique :

- plonger les mains dans le terreau et préparer du semis,
- peindre de couleurs vives la grainothèque assemblée sur place,
- s'exercer à la technique de la greffe, supervisés par les experts venus pour l'événement,
- feuilletter des ouvrages sur la permaculture.

Tout ce petit monde a pu goûter aux délicieuses pâtisseries amenées par les uns et les autres, échanger - avec aussi Monsieur le Maire, qui est passé voir les animations - ou courir sur la place.



D'autres manifestations sont d'ores et déjà prévues :

- Auberge espagnole dansante dès le 02 juillet 2022
- Journée "déchets" vers fin octobre/début novembre (et défi famille 0-déchet entre octobre et mars),
- Fête du Printemps ... au printemps,
- Fête du Village le 1er samedi de juillet,

# Cérémonie du 8 mai



C'est samedi 7 mai, sur la place de la mairie, que la cérémonie célébrant l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée. Etaient présents : Monsieur le maire, une partie de ses conseillers municipaux, des représentants de la FNACA, deux porte-drapeaux, le commandant de la gendarmerie de LEGUEVIN et quelques villageois.

La cérémonie s'est déroulée de façon solennelle, entre discours et musiques militaires.

Après avoir déposé la gerbe en compagnie de la jeune Eva Garrigues, le maire a lu un discours de Geneviève Darrieusecq, ministre chargée de la mémoire des anciens combattants. Elle a rendu hommage à la bravoure des soldats français mais aussi, je cite « au sacrifice des soldats britanniques, canadiens et américains qui ont ouvert la voie à la libération »



Puis tout le monde s'est dirigé vers la salle des fêtes où une collation avait été préparée par les membres du conseil municipal, clôturant cette journée de façon conviviale.





## Le mot du Bureau :

La nouvelle saison est un peu synonyme de renaissance pour les licenciés de La Boule Mérenvielloise. Tout le monde ayant besoin de ce lien social, les licenciés étaient impatients de relancer l'activité du club.



La saison 2022 a donc débuté par les différents qualificatifs dans toutes les catégories proposées. De très nombreux licenciés ont participé pour défendre les couleurs du club. Bien que nous n'ayons pas eu de qualifiés, nos licenciés ont tout de même enregistré quelques victoires lors des différentes compétitions.

Le club a même reçu une épreuve de qualificatif féminin le dimanche 27 février avec 24 équipes qui se sont rencontrées et qui ont pu se restaurer sur place à la pause de midi.

Le samedi 19 mars, nous avons organisé une soirée choucroute qui a réuni une quarantaine de personnes. A cette occasion, un de nos nouveaux partenaires, le brasseur de bière Jean Brasse de Gimont, nous a fourni de la bonne bière locale, idéale pour accompagner la choucroute.



Le 27 avril, nous avons organisé notre 1<sup>er</sup> concours officiel en doublettes. La preuve de l'engouement pour le boulo-drome de Mérenvielle n'est plus à prouver auprès des joueurs des environs. Ce sont donc 86 équipes qui ont fait le déplacement, un record pour nous. La capacité du boulo-drome a même été dépassée, et quelques parties ont dû se jouer sur la place du village. Avec une telle affluence, la compétition s'est terminée aux alentours de 22h.

Le bureau remercie tous les participants.

Quelques soucis d'organisation nous ont contraint d'annuler les olympiades prévues le 12 juin.

Le 19 juin, une journée Marche nordique / Pétanque est organisée avec l'association Autrement Sports. Au programme, randonnée, grillades et pétanque, tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.

- Nous donnons rendez-vous à tous les habitants de Mérenvielle le dimanche 28 août à 11h30 pour le Challenge Alègre.



**LA BOULE MERENVIELLOISE ORGANISE  
LE DIMANCHE 28 AOUT à partir de 11H30  
au Boulodrome**

### **LE CHALLENGE ALEGRE**



#### **AU MENU :**

**APERRO**

**MELON / JAMBON SEC**

**PAËLLA**

**GLACE**

**VIN ROUGE ET ROSE**

**CAFÉ**

**16€**

**Enfants -12 ans : 8€**

Inscriptions avant le 25 Aout au 06-65-14-01-22

Pensez à prendre vos couverts

**LE REPAS SERA SUIVI D'UN CONCOURS AMICAL  
EN DOUBLETES (8€ par doublette)**

Cette année la Boule Mérenvielloise fête ses 40 ans. Nous comptons sur votre présence le dimanche 25 septembre au boulodrome pour fêter tous ensemble cet anniversaire.

### **Au programme :**

- Apéritif dinatoire
- Concours de pétanque amical

Afin de garantir le succès de cette journée, merci de vous inscrire au

**06-65-14-01-22**

avant le 12 septembre.

La participation pour les habitants de Mérenvielle est fixée à 10 euros.

Nous vous attendons nombreux !!

Vous pouvez retrouver notre actualité sur l'application



Sportivement,

Le Bureau.



# Le 38 T.S.M.



La saison dernière a été fortement impactée par le COVID et malgré les restrictions qui en ont découlé, le 38TSM a su s'adapter et maintenir son activité à un bon niveau. Toutefois, en tant que sportifs, l'annulation des diverses compétitions nous a laissé sur notre faim. Heureusement la saison 2021/2022 se présente pour le moment sous de meilleurs auspices. Les compétitions ont repris et c'est avec un grand plaisir que notre club a été représenté à de nombreux championnats enfants et adultes.

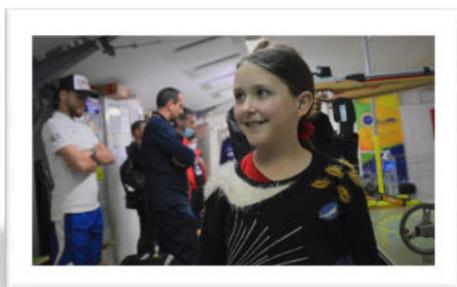
## ❖ L'école de tir au 10m

La nouvelle saison a repris en septembre le mercredi après-midi avec trois groupes dont un de 10 débutants. L'école a pu donc poursuivre ses activités d'apprentissage dispensées par des formateurs bénévoles très investis.

Nos jeunes élèves se sont accrochés et montrés très rapidement une très bonne progression révélée par de bons résultats. Si les plus « anciens », benjamins et minimes se sont présentés aux concours école de tir, cette émulation a été suivie par les poussins qui ont concouru brillamment au challenge des pitchouns. Les résultats obtenus sont éloquentes et laissent augurer un avenir brillant pour notre école de tir. Les bisons terminent à la 9ème place sur 22 clubs.

Les 4 nouveaux formateurs ont terminé en mai leur cursus et passé leur examen final ; ils seront donc reconnus Animateur F.F.Tir pour les saisons prochaines ce qui vient étoffer l'équipe de l'école de tir.

La Ligue poursuit leurs efforts et nous a financé en grande partie une carabine 10m.



Cette année l'école de tir a également accueilli, lors de 3 matinées, des jeunes en situation d'handicap de l'association ASEI.

## ❖ Championnat de France des Ecoles de Tir

🇫🇷 Notre Ligue présentait plus de 50 pitchouns à ce championnat de France. De jolis résultats pour les jeunes et une récompense pour le travail des coaches et des bénévoles du 38 T.S.M.

🇫🇷 Mathilde, poussine : 82ème ; Maëlyne, benjamine : 59ème ; Baptiste, benjamin : 44ème ; Matéo, benjamin : 15ème en carabine et 91ème en pistolet.

🇫🇷 🏆 **Le 38 Tir Sportif Mérenviellois, se classe 3ème par équipe au niveau National, en carabine Benjamins (équipe composée de Maëlyne, Matéo et de Baptiste)** 👍

Bravo à nos Bisons qui ont représenté la ligue Midi Pyrénées et surtout Mérenvielle !!!

## ❖ Les adultes

Le tir rencontre toujours le même engouement et pour cette saison nous avons dû choisir 16 personnes sur une liste de candidats s'élevant à 90. Cette année, nous avons essayé d'établir la parité homme/femme et pu faire rentrer seize personnes : 6 femmes et 10 hommes.